

GOVERNANCE LOCALE, PRATIQUES CULTURELLES LOCALES ET INITIATIVES DE DEVELOPPEMENT DURABLE DE LA COMMUNE DE KALALE AU NORD BENIN

LOCAL GOVERNANCE, INDIGENOUS CULTURAL PRACTICES, AND SUSTAINABLE DEVELOPMENT INITIATIVES IN THE MUNICIPALITY OF KALALÉ, NORTHERN BENIN

1. Imorou YAROU*, Enseignant-Chercheur, Université d'Abomey-Calavi, LASMO, Bénin,
e-mail : ymorou@gmail.com
2. Rose KIKPA BIO, Ph. D. Université de Moncton, Canada e-mail : kikpabior@yahoo.fr

Auteur correspondant : Imorou YAROU : Email : ymorou@gmail.com

Reçu 13 mars 2026 ; Evalué le 2 avril 2026 ; Accepté le 20 mai 2026

Résumé

Depuis 2002, le Bénin s'est engagé dans un processus de décentralisation visant à renforcer les capacités des collectivités locales et à favoriser la participation citoyenne aux initiatives de développement local durable. Étroitement liée à cette dynamique, la gouvernance locale constitue un levier essentiel pour l'atteinte des objectifs de développement dans les collectivités territoriales du pays. Leurs mises en œuvre présentent toutefois des spécificités sur le territoire de Kalalé, justifiant la présente étude. Pour mener cette recherche, une approche socio-anthropologique a été utilisée en vue d'élucider les pratiques culturelles, les valeurs et structures sociales locales qui influencent la gouvernance locale et le développement durable à Kalalé. Dans cette perspective, des observations, des entrevues semi-dirigées ainsi que des discussions de groupe ont été menées auprès de 55 participants issus des communautés villageoises représentatives de la localité étudiée. Les données recueillies ont été traitées puis soumises à une analyse thématique. Les résultats relèvent une gouvernance locale marquée par des tensions entre légitimité institutionnelle et légitimité sociale, limitant l'effectivité de la participation citoyenne. Ils révèlent également une forte dynamique d'initiatives communautaires et de pratiques culturelles endogènes qui constituent des leviers importants pour le développement durable, mais qui restent insuffisamment intégrées dans les dispositifs institutionnels.

Mots clés : Développement durable - Gouvernance - Décentralisation - Participations locales - Bénin.

Abstract

Since 2002, Benin has been engaged in a decentralization process aimed at strengthening the capacities of local authorities and promoting citizen participation in sustainable local development initiatives. Closely linked to this dynamic, local governance is a key lever for achieving development objectives in the country's local communities. However, its implementation presents specific challenges in the municipality of Kalalé, justifying this study. To conduct this research, a socio-anthropological approach was used to elucidate the cultural practices, values, and local social structures that influence local governance and sustainable development in Kalalé. To this end, observations, semi-digested interviews, and focus group discussions were conducted with 55 participants from representative village communities in the studied area. The collected data were processed and then subjected to thematic analysis. The results reveal a local governance marked by tensions between institutional and social legitimacy, limiting the effectiveness of citizen participation. They also reveal a strong dynamic of community initiatives and endogenous cultural practices which constitute important levers for sustainable development, but which remain insufficiently integrated into institutional mechanisms.

Keywords: Sustainable development - Governance - Decentralization - Local Participation - Benin

INTRODUCTION

Le développement durable constitue aujourd'hui un enjeu majeur pour la commune de Kalalé, situé dans le département du Borgou au nord du Bénin. Dans cette localité au climat soudano-sahélien, les populations dépendent essentiellement de l'agriculture et de l'élevage. Dans ce contexte socio-économique marqué par une forte dépendance aux activités agropastorales, la réforme de la décentralisation adoptée en 2002 apparaît comme une réponse institutionnelle visant à rapprocher l'administration des citoyens et à renforcer leur participation à la gestion des affaires publiques. Cette orientation institutionnelle ouvre la voie à une redistribution des responsabilités, où les collectivités locales, à l'instar de Kalalé, se voient désormais confier des compétences dans des secteurs clés tels que l'éducation, la santé, les infrastructures sociocommunautaires et la gestion des ressources naturelles. Toutefois, la mise en œuvre de cette réforme reste entravée par des contraintes majeures, notamment l'insuffisance des ressources financières, la faiblesse des capacités administratives et la coexistence avec des structures traditionnelles ; ce qui limite l'efficacité de la gouvernance locale (Ministère de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale [MDGL], 2019).

Dans ce contexte, la promotion d'un développement durable à Kalalé suppose une gestion équilibrée des ressources naturelles afin de satisfaire les besoins actuels sans compromettre ceux des générations futures. Cette conception rejoint l'idée de R. Hounkpatin (2015, p. 134), pour qui la gouvernance inclusive est une condition essentielle pour que le développement durable réponde aux besoins présents sans compromettre ceux des générations futures. Il insiste sur l'importance d'une gouvernance inclusive et durable. Ainsi, des initiatives locales, telles que la promotion de pratiques agricoles respectueuses de l'environnement, la lutte contre la déforestation et l'amélioration de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, traduisent cette orientation vers la durabilité (V. Adjahossou, 2018, p. 3086). Cependant, la localité demeure vulnérable aux impacts du changement climatique et à la dégradation des terres, ce qui rejoint les avertissements de D. H. Meadows *et al.* (1972, p.23) sur les risques d'une exploitation non régulée des ressources.

La commune de Kalalé se caractérise par une population majoritairement à faible revenu, confrontée à des inégalités de genre persistantes et à un accès limité aux services sociaux de base, tandis que l'insuffisance des infrastructures entrave son développement économique local. Toutefois, des opportunités existent, notamment l'innovation agricole, l'écotourisme et les énergies renouvelables, ouvrant la voie à un développement local durable. Dans ce contexte, l'objectif de cette recherche est d'analyser les interactions entre gouvernance locale, pratiques culturelles et initiatives de développement durable, afin de comprendre les dynamiques de négociation entre acteurs institutionnels et traditionnels et de proposer des pistes d'intégration des pratiques endogènes dans les dispositifs de gouvernance à Kalalé. L'article s'articule autour de trois axes, à savoir : (1) l'examen des principaux défis socio-économiques et institutionnels, (2) l'identification des opportunités de développement durable, et (3) la discussion des conditions de construction d'un modèle de gouvernance locale.

I. CADRE CONCEPTUEL ET THEORIQUE

La gouvernance est généralement perçue comme un processus dynamique de coordination entre divers acteurs, tant publics que privés ou associatifs (État, collectivités, associations, entreprises), permettant de dépasser une vision strictement hiérarchique du gouvernement selon P. Le Galès (1995, p.57). Elle marque une rupture avec le modèle classique de régulation hiérarchique. Elle repose désormais sur des logiques horizontales, où les acteurs publics, privés et associatifs interagissent dans un cadre de partenariat et de négociation. (D.- R. Dufour, 2009, p.55). Toutefois, en raison des limites observées dans les programmes d'ajustement structurel des années 1980, notamment en Afrique subsaharienne, les institutions de Bretton Woods (Fonds Monétaire International, Banque Mondiale...) ont promu la notion de « bonne gouvernance » comme cadre normatif de l'action publique (B. Campbell, 2005, p. 101 ; D.- R. Dufour, 2009, p. 55). Celle-ci renvoie à la manière dont le pouvoir est exercé dans la gestion des ressources économiques et sociales, en intégrant des principes de transparence, de responsabilité et d'efficacité (B. Campbell, 2005, p. 102). Progressivement, cette notion s'est imposée comme une condition d'accès aux mécanismes d'aide internationale et aux stratégies de réduction de la pauvreté. Néanmoins, la littérature souligne que l'application de ces standards normatifs de bonne gouvernance, souvent conçues selon des référentiels exogènes peut engendrer des décalages entre prescriptions institutionnelles et réalités locales, limitant ainsi leur efficacité (L. Atlani-Duault, 2005, p.15). B. Campbell (2005, p. 101) critique la promotion de la « bonne gouvernance » par les institutions internationales, en soulignant que ces référentiels exogènes ne s'articulent pas toujours avec les réalités africaines, ce qui limite leur portée. Quant à R. Dufour (2009, p. 55), il explique que cette notion traduit une transition vers des formes horizontales de régulation, mais que son application selon des standards exogènes engendre des décalages avec les pratiques locales.

Bien que largement critiquée, cette logique a alimenté des politiques publiques en se recomposant au contact des contextes nationaux, donnant lieu à des formes hybrides d'appropriation. Elle s'est étendue à la décentralisation et à la gouvernance locale, favorisant le transfert de la gestion des services publics vers le marché et la société civile, où les ONG sont investies de nouvelles fonctions de gestion des biens collectifs (L. Atlani-Duault, 2005, p. 47). Dans le cas du Bénin, cette recomposition s'est traduite par l'institutionnalisation de la décentralisation en 2002, ce qui constitue un moment charnière dans la transformation de l'action publique et dans la territorialisation de la gouvernance.

Parallèlement le concept de développement durable complète celui de la gouvernance locale en introduisant une logique de long terme, fondée sur l'équilibre entre économie, société et environnement. Là où la gouvernance locale se présente comme un processus de coordination et de régulation horizontale entre acteurs publics, privés et associatifs, dépassant le modèle hiérarchique classique (P. Le Galès, 1995, p.57) et traduit une transition des modes de régulation, passant d'un modèle hiérarchique centré sur l'État à des formes horizontales fondées sur le partenariat, la négociation et l'interdépendance des acteurs (R. Dufour, 2009, p.55), le développement durable ajoute la dimension intergénérationnelle et la préservation des ressources. Selon le rapport Brundtland (ONU, 1987, p. 51), il s'agit d'« *un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de*

répondre aux leurs », reposant sur trois piliers interdépendants : économique, social et environnemental. Cette articulation se traduit par des principes communs de participation, de transparence et de responsabilité, qui confèrent à la gouvernance locale une orientation durable lorsqu'elle intègre la gestion des biens collectifs (eau, énergie, santé, éducation) dans une logique de préservation et d'équité. Dans le contexte africain et béninois, la gouvernance locale, lorsqu'elle est contextualisée, devient un levier d'intelligence territoriale, valorisant les pratiques endogènes, la mémoire collective et la participation citoyenne, tout en adaptant les standards internationaux aux réalités sociales et culturelles. Ainsi, selon S. Brunel (2007, p. 89), le développement ne doit pas être réduit à une conditionnalité institutionnelle imposée par les bailleurs ou les institutions internationales. Il s'affirme comme une orientation stratégique qui enrichit la gouvernance locale en lui donnant une dimension de durabilité et de légitimité sociale, en articulant économie, société et environnement.

Les pratiques culturelles occupent, à cet égard, une place centrale dans la structuration des dynamiques de gouvernance. Elles peuvent être comprises comme l'ensemble des comportements, rituels, savoirs et représentations partagés par une communauté, qui structurent son rapport au territoire, au temps et au pouvoir (J.-P. Olivier de Sardan, 2021, p. 215). Elles ne sont pas seulement des expressions symboliques, mais des mécanismes de régulation sociale et politique, inscrits dans la vie quotidienne.

L'analyse des pratiques culturelles, de la gouvernance locale et des initiatives de développement durable constitue une préoccupation majeure des gouvernants depuis les années 1980. Toutefois, comme le rappelle J.-P. Olivier de Sardan (2021, p.20), les politiques publiques et les dispositifs de développement ne peuvent être compris qu'à travers les contextes locaux et les logiques pragmatiques des acteurs. La socio-anthropologie du développement met en évidence que les dynamiques territoriales africaines ne se réduisent pas à des modèles importés. Elles reposent sur des arrangements sociaux, des négociations et des compromis qui façonnent la gouvernance au quotidien.

Au cours des dernières décennies, la planification du développement s'est adaptée aux défis complexes liés à la croissance sociodémographique, aux changements climatiques et aux mutations des systèmes agro-alimentaires. Dans cette perspective, les approches contemporaines privilégient les échelles territoriales, considérées comme des espaces stratégiques pour organiser la production agricole et gérer durablement les ressources naturelles. C'est dans cette logique que l'Agenda 2030 et les ODD, adoptés en 2015, mettent en avant le rôle central des collectivités territoriales dans leur réalisation. R. Kikpa Bio (2017, p.2) insiste sur le fait que les ODD, adoptés en 2015, ne peuvent être efficaces que s'ils sont territorialisés, c'est-à-dire traduits et appropriés par les collectivités locales. Les collectivités territoriales et les communautés locales doivent être au cœur de la mise en œuvre, car elles sont les mieux placées pour adapter les objectifs globaux aux réalités sociales, économiques et culturelles du Bénin. L'analyse de la capacité des territoires, tel que celui de Kalalé, à atteindre les ODD devient ainsi essentielle. Elle doit être menée en tenant compte des observations de J.-P. Olivier de Sardan (1995, p.140), qui souligne que la réussite des politiques dépend de leur appropriation par les acteurs locaux et de leur adaptation aux réalités sociales et culturelles ; en ce sens que les solutions durables aux défis du développement doivent être ancrées dans les

territoires, considérés comme les échelles les plus pertinentes pour des actions concertées et durables (IED Afrique, 2017, p.12). De même, Y. S. D. Davy Akaffou (2024, pp. 463-466) souligne la nécessité d'intégrer les spécificités anthropologiques des sociétés négro-africaines dans les stratégies de développement durable. Critiquant les modèles standardisés internationaux, il préconise une approche co-évolutive valorisant les savoirs endogènes et une gouvernance contextualisée. Selon lui, le développement durable est un processus dynamique nécessitant une compréhension approfondie des caractéristiques locales. Les défis concrets incluent la réorientation du système éducatif, la valorisation des compétences endogènes et une exploitation écologique soutenue par une gouvernance africaine ouverte sur le monde.

Les travaux sur l'innovation entrepreneuriale en Afrique mettent en évidence le rôle déterminant des dynamiques locales dans la transformation économique et sociale des territoires. Ils invitent (E. Kamdem, (dir.) (2016, p.200) à repenser les modèles de développement en intégrant les initiatives endogènes, les capacités d'innovation et les contraintes propres aux contextes africains. Ce travail s'inscrit dans le cadre des principes de l'Agenda 21 et des Objectifs de Développement Durable (ODD), en mettant l'accent sur l'équilibre entre développement économique, protection de l'environnement et inclusion sociale. Le cadre théorique mobilisé se situe à l'intersection de la gouvernance locale, du développement durable et de la socio-anthropologie du développement. Il repose sur l'idée que la durabilité des initiatives territoriales dépend de leur capacité à articuler normes institutionnelles, pratiques culturelles et participation des acteurs locaux.

Dans le cas de Kalalé, la gouvernance locale se déploie dans un contexte marqué par la coexistence des institutions modernes issues de la décentralisation et des pratiques culturelles traditionnelles profondément enracinées. Cette dualité engendre des tensions dans la mise en œuvre des initiatives de développement durable, car les politiques publiques inspirées des normes internationales peinent à s'adapter aux réalités sociales et culturelles locales, tandis que les pratiques endogènes, porteuses de légitimité et de régulation communautaire, restent insuffisamment valorisées. L'hypothèse de ce travail est que la durabilité et l'efficacité des initiatives de développement dans le territoire de Kalalé dépendent de la capacité de la gouvernance locale à intégrer et valoriser les pratiques culturelles locales comme ressources de régulation et d'intelligence territoriale. L'objectif est d'analyser, dans une perspective socio-anthropologique, les interactions entre gouvernance locale, pratiques culturelles et initiatives de développement durable, afin de comprendre les dynamiques de négociation entre acteurs institutionnels et traditionnels et de proposer des pistes d'intégration des pratiques endogènes dans les dispositifs de gouvernance.

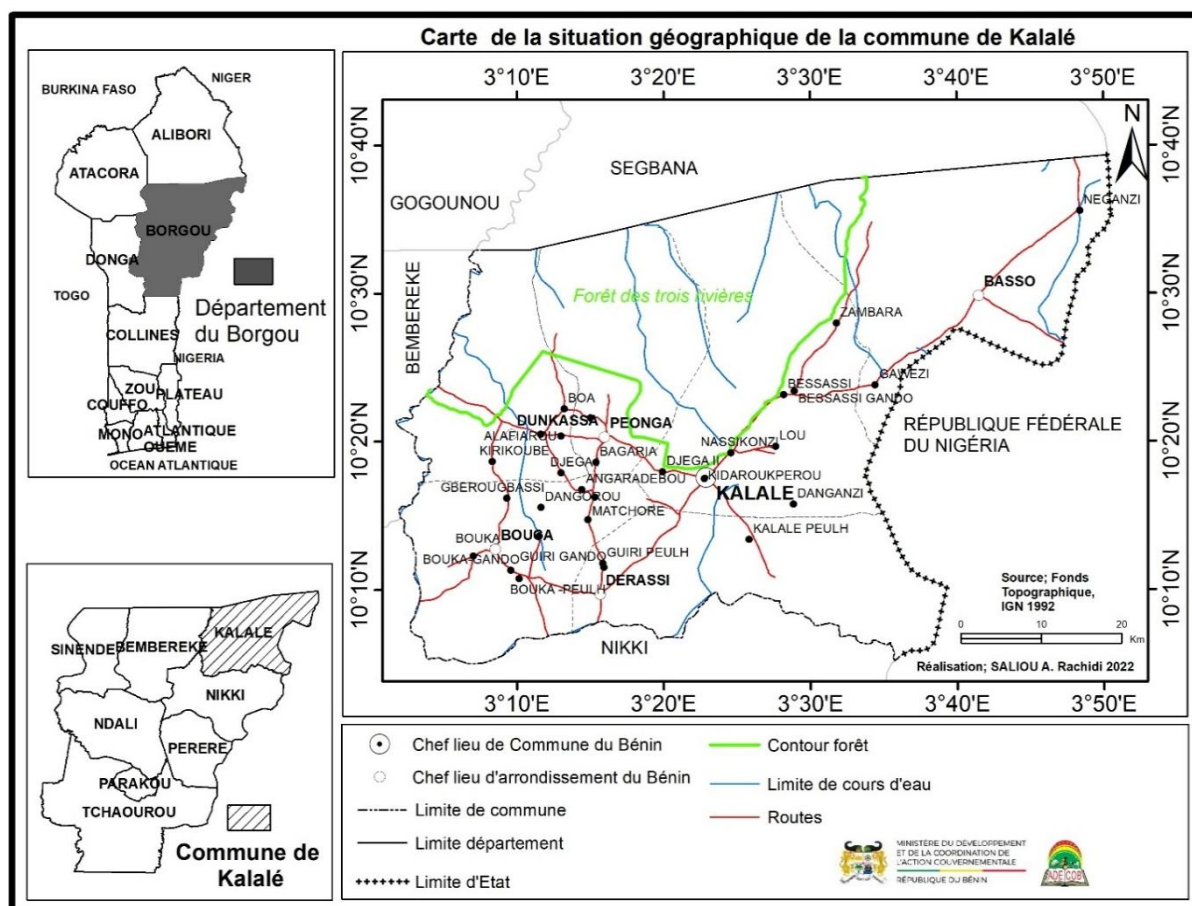
La pertinence de cette étude est à la fois scientifique et sociale. Sur le plan scientifique, elle contribue à une meilleure compréhension des articulations entre normes institutionnelles et pratiques locales dans un contexte de décentralisation en Afrique de l'Ouest. Sur le plan social, elle vise à éclairer les décideurs et les acteurs locaux sur les leviers d'une gouvernance plus inclusive et durable.

II. METHODES ET ESPACE D'INVESTIGATION

De nature qualitative, cette recherche s'inscrit dans une approche socio-anthropologique centrée sur la compréhension des pratiques culturelles, des valeurs sociales et des structures locales qui influencent la gouvernance et le développement durable. Elle met en évidence les dynamiques sociales, économiques et institutionnelles, ainsi que les logiques de participation citoyenne dans un contexte de gouvernance du territoire de Kalalé.

Situé au nord-est du Bénin, dans le département du Borgou, ce territoire compte six arrondissements et une population estimée à 187 000 habitants selon le RGPH5 (2023). Les langues majoritaires sont le Boo ainsi que le Gando et le Peulh qui sont similaires. Les activités économiques reposent principalement sur l'agriculture et l'élevage. Sur le plan socio-économique, la collectivité territoriale se caractérise par une population à faible revenu, un accès limité aux services sociaux de base, des inégalités de genre persistantes et une insuffisance d'infrastructures essentielles, telles que les routes et les marchés, qui freinent son développement (OECD, 2017, p.201 ; R. C. Tossou, 2018, pp. 155-166). Pour mieux situer ce cadre d'analyse, la figure 1 présente la localisation géographique de la commune de Kalalé.

Figure 1 : Carte de la situation géographique du territoire de Kalalé



Source : Administration communale de Kalalé

La recherche mobilise des techniques qualitatives (R. K. Yin, 2018, pp. 15-16), permettant de saisir la complexité des phénomènes sociaux et de rendre compte des représentations, des pratiques et des valeurs qui structurent la gouvernance locale et son articulation avec le

développement durable. Les données proviennent de deux grandes sources. D'une part, une analyse documentaire a été réalisée à partir de publications locales, de rapports institutionnels et de travaux scientifiques relatifs à la gouvernance et au développement durable. D'autre part, des données de terrain ont été collectées à travers des observations directes et participantes, des entretiens semi-dirigés avec les acteurs identifiés, ainsi que des discussions de groupe (focus groups) destinées à saisir les perceptions collectives et les dynamiques d'innovation sociale.

La population de la recherche est composée de 55 participants : 10 leaders communautaires et traditionnels, 8 représentants d'ONG locales, 15 agriculteurs, 12 éleveurs, 6 artisans et 4 acteurs institutionnels ou autorités locales impliqués dans la gestion des services publics et des initiatives de développement. Cette diversité d'acteurs permet de recueillir une pluralité de points de vue et de pratiques, offrant une vision holistique des dynamiques locales. Les principaux thèmes abordés concernent les pratiques de gouvernance locale, la participation citoyenne, les mécanismes de prise de décision et la contribution des acteurs locaux au développement durable. Outre ces thèmes, la transmission des savoirs et des valeurs sociales, les systèmes de croyances et les pratiques religieuses, les dynamiques socioéconomiques liées à l'agriculture, à l'artisanat et à l'élevage, ainsi que les innovations locales face aux changements sociaux et environnementaux ont été abordés.

Toutes les données ont été collectées à l'aide du logiciel Kobotoolbox, qui a permis de concevoir et d'administrer des guides d'entretien ainsi que de centraliser les réponses issues des entretiens et des observations de terrain. Une fois exportées, ces données ont été soumises à une analyse qualitative thématique. Celle-ci s'est déroulée en plusieurs étapes : un codage systématique des entretiens et des notes d'observation, une catégorisation des pratiques et des valeurs identifiées, une triangulation entre les sources documentaires, les données d'entretiens et les observations directes, ainsi qu'une mise en relation des thèmes abordés. Ce processus a assuré la rigueur méthodologique et la cohérence entre la phase de collecte numérique et l'interprétation analytique. L'objectif est de chercher à comprendre comment la gouvernance locale à Kalalé peut-elle articuler institutions modernes et pratiques culturelles traditionnelles afin d'assurer la durabilité et la légitimité sociale des initiatives de développement territorial.

III. RESULTATS ET ANALYSES

Les données collectées Kalalé mettent en évidence plusieurs dimensions essentielles de la gouvernance locale et du développement durable. D'abord, la participation citoyenne révèle une diversité des formes d'engagement communautaire. Les observations directes des réunions, les taux de participation électorale et les récits des acteurs permettent de saisir à la fois la dimension quantitative de l'implication et la perception qualitative de la légitimité des autorités. Ces données montrent des tensions persistantes entre transparence institutionnelle et consensus social, tout en soulignant le rôle croissant des femmes et des jeunes dans les dynamiques locales.

Ensuite, l'analyse des mécanismes de prise de décision, à travers les archives officielles, les procès-verbaux, les entretiens et la cartographie des réseaux d'influence, met en lumière la formalisation des choix institutionnels et les critères implicites qui orientent les priorités. Les récits des acteurs dévoilent les rapports de pouvoir, tandis que la cartographie sociale identifie les alliances stratégiques qui structurent la gouvernance locale.

La contribution des acteurs locaux au développement durable se manifeste par des indicateurs économiques et environnementaux, ainsi que par des projets communautaires. Les revenus

générés par les initiatives, la vitalité des coopératives et les pratiques de gestion des ressources naturelles traduisent une volonté d'ancrer le développement dans la durabilité. Les innovations agroécologiques et les actions de reboisement illustrent la capacité des communautés à répondre aux défis contemporains.

Par ailleurs, la transmission des savoirs et des valeurs sociales constitue un registre fondamental. Les observations ethnographiques des rituels, les récits biographiques, les chants, proverbes et objets symboliques montrent comment les anciens assurent la continuité culturelle et renforcent la cohésion sociale. Les pratiques religieuses et les calendriers rituels participent également à la légitimation du pouvoir et à la régulation des comportements collectifs.

Les dynamiques socioéconomiques liées à l'agriculture, à l'artisanat et à l'élevage, observées à travers les statistiques locales, les entrevues auprès des ménages et les observations de terrain, révèlent la diversité des stratégies de survie et l'importance de la pluriactivité dans les économies rurales. Les inventaires participatifs et les études comparatives témoignent de la créativité sociale et de la résilience communautaire, confirmées par des indicateurs d'impact tels que l'amélioration des revenus et la capacité d'adaptation aux crises.

Enfin, l'ensemble des données collectées a été soumis à une analyse qualitative thématique. Celle-ci a permis de dégager plusieurs constats majeurs : la participation citoyenne reste marquée par des tensions entre légitimité institutionnelle et légitimité sociale ; les mécanismes de décision révèlent des rapports de pouvoir implicites et des alliances stratégiques ; les initiatives de développement durable traduisent une volonté d'ancrage local, mais demeurent fragilisées par des contraintes institutionnelles ; la transmission des savoirs et des valeurs culturelles joue un rôle central dans la cohésion sociale et la légitimation des autorités ; et les dynamiques socioéconomiques illustrent la résilience des communautés face aux crises, mais nécessitent une meilleure articulation avec les dispositifs institutionnels.

3.1. Gouvernance locale et légitimité sociale à Kalalé

L'analyse des données recueillies à Kalalé met en évidence une gouvernance locale traversée par des tensions persistantes entre légitimité institutionnelle et légitimité sociale. La participation citoyenne, bien que marquée par une diversité d'initiatives communautaires, demeure faible et souvent manipulée. Les observations montrent que le rôle croissant des femmes et des jeunes traduit une dynamique de renouvellement social, mais celle-ci reste limitée par l'absence de coordination institutionnelle et par la prédominance d'une communication descendante des autorités communales. Selon un leader communautaire : *« Ici, les autorités parlent beaucoup, mais elles n'écoutent pas. Nous, les habitants, nous voulons participer, mais souvent nos voix sont ignorées, et on les regarde faire seulement »* (Leader communautaire, Kalalé, entretien du 06 septembre 2025).

Les mécanismes de prise de décision révèlent une formalisation des choix à travers les archives et les procès-verbaux, mais les récits des acteurs dévoilent des critères implicites et des rapports de pouvoir qui orientent les priorités. La cartographie sociale met en évidence des alliances stratégiques et des réseaux d'influence, confirmant que la gouvernance locale est structurée par des logiques de domination et de clientélisme. Cette situation fragilise la confiance des citoyens et limite l'efficacité des dispositifs participatifs, comme le Plan de Développement Communal (PDC), qui fonctionne davantage comme un instrument top-down que comme un outil de co-construction.

La contribution des acteurs locaux au développement durable se manifeste par la vitalité des coopératives, les pratiques de gestion des ressources naturelles et les innovations agroécologiques. Toutefois, ces initiatives demeurent fragilisées par des contraintes institutionnelles et un manque de soutien des autorités locales. Les projets agricoles de contre-saison et les actions de reboisement illustrent la créativité sociale et la résilience communautaire, mais leur impact reste limité sans synergie avec les institutions.

Par ailleurs, la transmission des savoirs et des valeurs sociales observée sur le terrain apparaît comme un registre essentiel de la cohésion communautaire. Les rituels, chants, proverbes et objets symboliques assurent la continuité culturelle, tandis que les pratiques religieuses et les calendriers rituels participent à la légitimation du pouvoir et à la régulation des comportements collectifs. Ces éléments confirment que les pratiques culturelles locales jouent un rôle déterminant dans la structuration de la gouvernance et du développement durable. Dans ce sens un représentant d'ONG disait ceci : *« Nous faisons beaucoup avec nos moyens, mais sans l'appui réel des autorités, nos efforts restent isolés. Les savoirs traditionnels et les pratiques culturelles devraient être reconnus comme des leviers essentiels du développement durable. »* (Représentant des OSC, Kalalé, entretien du 05 septembre 2025)

Les dynamiques socioéconomiques révèlent la pluriactivité comme stratégie dominante dans les économies rurales. Les entretiens auprès des ménages et les inventaires participatifs mettent en évidence la créativité sociale et la capacité d'adaptation face aux crises. Les indicateurs d'impact, tels que l'amélioration des revenus et la résilience communautaire, confirment la pertinence de ces initiatives, mais soulignent la nécessité d'une meilleure articulation avec les dispositifs institutionnels.

Enfin, l'analyse montre que la légitimité institutionnelle est fragilisée par des pratiques opaques, des clivages ethniques et une faible redevabilité des autorités communales. La domination des communautés culturelles Gando dans les sphères politiques accentue la stigmatisation des minorités et nourrit une méfiance croissante envers les institutions locales.

Le défi central à Kalalé réside donc dans la conciliation entre institutions modernes et communautés locales. Si la loi n° 2021-14 portant Code de l'administration territoriale offre un cadre juridique propice à cette articulation, sa mise en œuvre reste entravée par des pratiques opaques et des tensions sociales. Les participants à l'étude relèvent que pour renforcer la confiance et l'efficacité de la gouvernance locale, il serait indispensable d'améliorer la transparence et la redevabilité des autorités locales, de promouvoir une véritable participation citoyenne fondée sur la co-décision, de reconnaître et valoriser les initiatives communautaires comme leviers de développement durable, et de dépasser les clivages ethniques en favorisant une gouvernance inclusive.

3.2. Participation citoyenne et pratiques culturelles

L'étude révèle que la participation citoyenne dans la commune de Kalalé se déploie dans un contexte marqué par une faible implication institutionnelle. L'élaboration du Plan de Développement Communal (PDC), se fait, sans réelle implication des communautés villageoises. Face à cette carence institutionnelle, les citoyens de Kalalé ont développé des initiatives endogènes : formation de groupements et associations pour l'agriculture durable, projets communautaires tels que l'aménagement des périmètres maraîchers ou la mise en place de systèmes d'irrigation, ainsi que des actions bénévoles et travaux collectifs traduisant un fort esprit communautaire. Comme l'exprime le président d'une association locale de développement : *« Nous ne pouvons pas attendre que tout vienne de la mairie. C'est en nous organisant nous-mêmes, en aménageant nos périmètres et en partageant nos savoirs, que nous assurons la survie de nos familles et la durabilité de nos terres. »*

En outre, les résultats mettent en évidence une place déterminante du rôle des ONG et des leaders communautaires dans ce processus. Ils sensibilisent les populations sur des enjeux tels que l'environnement, la santé et l'éducation, tout en mobilisant des ressources externes pour soutenir les projets locaux. Toutefois, l'absence de coordination avec l'administration communale limite la portée de ces initiatives. De plus, le manque de compétences et de sensibilisation des citoyens sur leurs droits accentue les difficultés d'une participation effective. Enfin, la dimension culturelle de la participation à Kalalé ne peut être ignorée. Il a été constaté que les pratiques communautaires s'ancrent dans des logiques de solidarité et de mémoire collective, mais elles se heurtent aux clivages sociaux et ethniques qui fragilisent la cohésion.

Dans le cas de Kalalé, un consensus de dégage sur le défi central qui consiste à reconnaître et institutionnaliser ces initiatives citoyennes afin de les intégrer dans les dispositifs officiels de gouvernance locale.

3.3. Développement durable et gestion des ressources

Le développement durable et la gestion des ressources naturelles à Kalalé se trouvent au cœur de tensions entre impératifs économiques et exigences écologiques, mais ces enjeux ne peuvent être dissociés des perceptions citoyennes et des pratiques de gouvernance locale. En effet, les participants de l'étude expriment des désaccords récurrents à l'égard de la gestion communale, dénonçant des abus de pouvoir et le manque de transparence dans la gestion des ressources publiques, ce qui nourrit une méfiance croissante envers les institutions locales. Ces perceptions varient selon l'appartenance ethnique, notamment vis-à-vis des communautés culturelles Gando, majoritaire et souvent stigmatisée, mais aussi selon le degré d'implication des communautés dans les projets initiés par l'administration. Si les populations reconnaissent les efforts du gouvernement en matière d'infrastructures et d'accès à l'eau potable, elles soulignent néanmoins l'absence d'une véritable inclusion dans les décisions locales, ce qui fragilise la durabilité des actions de développement. Comme le souligne un responsable d'ONG locale engagée dans la gestion des ressources naturelles à Kalalé : *« Nous voyons des infrastructures sortir de terre, mais nos voix ne sont pas entendues dans les décisions. Sans une véritable implication des communautés, ces projets risquent de ne pas durer. »*

Dans ce contexte, les défis agricoles et pastoraux apparaissent particulièrement sensibles. L'agriculture, fortement tributaire des aléas climatiques, subit les effets des sécheresses prolongées qui réduisent la disponibilité de l'eau et exacerbent les tensions entre agriculteurs et éleveurs liées à la transhumance. Malgré les politiques de sédentarisation mises en œuvre par l'État béninois, l'élevage transhumant demeure pratiqué, avec des itinéraires parfois non respectés, provoquant des pertes de récoltes, des affrontements et même des pertes en vies humaines. Ces tensions, notamment entre Peuls et autres groupes socio-ethniques, renforcent les clivages sociaux et limitent l'intégration des minorités dans le développement local.

La gestion des ressources naturelles constitue également un enjeu majeur. On n'y retrouve une bonne partie de la forêt classée des trois rivières, l'une des principales zones protégées étatiques. Mais l'exploitation excessive de cette forêt pour le bois d'œuvre, le chauffage et l'agriculture entraîne une perte de biodiversité et révèle des pratiques agro-pastorales non durables. Pourtant, Kalalé dispose d'opportunités économiques importantes : production de coton, soja, anacarde et potentiel agro-sylvo-pastoral. L'engagement des jeunes et l'introduction d'innovations technologiques, notamment dans les énergies renouvelables, ouvrent des perspectives de diversification et de modernisation des activités locales.

Ainsi, la difficulté centrale réside dans la conciliation entre exploitation économique et préservation des ressources naturelles. Dans le cas de Kalalé, il s'agit de dépasser ces logiques pour instaurer une gouvernance environnementale inclusive, capable de valoriser les initiatives locales tout en préservant les ressources naturelles. Un citoyen s'en indigne en déclarant : *« Au fil des années, nous voyons que les arbres disparaissent et les sols s'appauvrissent, parce que les besoins économiques poussent les communautés à les couper ou à les exploiter ; Parfois, c'est une question de survie. Mais si nous ne faisons rien pour les protéger, ce sont nos enfants qui en manqueront pour la satisfaction de leurs besoins. »*

Eu égard, à ce qui précède, il convient de retenir que la problématique du développement de Kalalé se situe à l'intersection de trois enjeux majeurs. D'abord, une gouvernance locale fragilisée par le manque de transparence et la domination de certaines élites, confirmant les limites des dispositifs institutionnels sans implication réelle des acteurs. Ensuite, une participation citoyenne dynamique, mais informelle, marginalisée par rapport aux dispositifs officiels, ce qui souligne la nécessité de règles de coopération pour assurer la durabilité des

initiatives. Enfin, un développement durable menacé par les pratiques agricoles et pastorales non régulées et la surexploitation des ressources, mais porteur d'opportunités grâce au potentiel agro-sylvo-pastoral et aux innovations locales.

Ainsi, les résultats montrent que le territoire de Kalalé cristallise les tensions inhérentes à la décentralisation béninoise, entre une gouvernance encore en quête de légitimité, une participation citoyenne insuffisamment institutionnalisée et des enjeux de développement durable confrontés aux impératifs de préservation des ressources, dans un contexte fortement marqué par des logiques de pouvoir et de clientélisme.

IV. DISCUSSION

Les résultats obtenus montrent que la gouvernance locale à Kalalé est traversée par une tension constante entre légitimité institutionnelle et légitimité sociale. Cette tension traduit une difficulté structurelle à articuler les dispositifs formels de la décentralisation avec les pratiques culturelles et communautaires qui assurent la régulation sociale au quotidien. Comme l'ont souligné M. Crozier et E. Friedberg (1977, p. 26), l'efficacité de l'action collective ne peut être garantie par les seuls dispositifs institutionnels si les acteurs locaux ne sont pas réellement impliqués. À Kalalé, cette implication reste limitée, ce qui fragilise la confiance des citoyens envers leurs autorités et confirme les observations de J.-P. Olivier de Sardan (2021, p. 20) sur l'importance des contextes locaux dans la réussite des politiques publiques.

La participation citoyenne, bien que diversifiée, demeure faible et souvent instrumentalisée. J.-F. Bayart (1994, p.220) rappelle que les dynamiques politiques africaines sont souvent traversées par des logiques de domination et de clientélisme, ce qui explique la difficulté à transformer une participation informelle en participation institutionnalisée. Les initiatives communautaires informelles témoignent d'une volonté d'engagement, mais elles souffrent d'un manque de coordination institutionnelle. Ce constat rejoint les critiques formulées par A. Agossou Adjibadé (2025, pp. 287-289), qui met en évidence la faiblesse des mécanismes de collaboration entre institutions locales et acteurs communautaires au Bénin. Dans cette logique, les analyses d'E. Ostrom (1990, p. 90) insistent sur la nécessité de règles de coopération et de reconnaissance mutuelle pour assurer la durabilité des biens communs. Le rôle croissant des femmes et des jeunes traduit néanmoins une dynamique de renouvellement social, qui pourrait constituer un levier pour renforcer la légitimité des institutions si elle était mieux valorisée.

Les mécanismes de prise de décision révèlent une gouvernance marquée par des rapports de pouvoir implicites et des alliances stratégiques. La cartographie sociale montre que les logiques de domination et de clientélisme (J.-F. Bayart, 1994, p. 67) structurent encore largement les relations entre acteurs, limitant l'efficacité des dispositifs participatifs tels que le Plan de Développement Communal. Comme le montrent les études sur la bonne gouvernance, ces référentiels sont traversés par des décalages entre prescriptions institutionnelles et réalités locales (L. Atlani-Duault (2005, p. 15) ; B. Campbell (2005, p. 101) ; R. Dufour (2009, p. 55). Cette situation met en évidence la nécessité d'une gouvernance plus inclusive et transparente, capable de dépasser les clivages ethniques et de renforcer la redevabilité des autorités locales (A. Agossou Adjibadé, 2025, p. 289). Ceci rejoint les observations de M. Crozier & E. Friedberg (1977, p. 26.) ainsi que d'E. Ostrom (idem), qui insistent sur l'importance de l'implication réelle des acteurs et de règles de coopération pour assurer la durabilité des initiatives collectives. Ainsi la réussite de cette conciliation dépend de la capacité des acteurs à construire des compromis et à instaurer des règles collectives de gestion pour assurer la durabilité des projets de développement.

Les initiatives de développement durable témoignent d'une vitalité communautaire et d'une volonté d'ancrage local. Les coopératives, les innovations agroécologiques et les actions de reboisement illustrent la créativité sociale et la résilience face aux crises. Toutefois, leur impact reste limité en raison de l'absence de synergie avec les institutions locales. Comme l'a montré

E. Ostrom (idem), l'absence de règles de coopération et de gestion partagée des ressources conduit à des conflits récurrents et à une surexploitation des biens communs. Ce constat rejoint les réflexions de D. H. Meadows et al. (1972, p. 23), qui mettent en évidence les conséquences de la croissance non régulée sur l'épuisement des ressources naturelles. Ainsi la durabilité des projets dépend non seulement de leur pertinence technique, mais aussi de leur intégration dans un cadre institutionnel qui reconnaît et soutient les initiatives endogènes, comme le préconise Y. S. D. Davy Akaffou (2024, pp. 463-466) dans son approche co-évolutive.

La transmission des savoirs et des valeurs sociales apparaît comme un facteur central de cohésion et de légitimation. Les rituels, chants et pratiques religieuses renforcent la continuité culturelle et participent à la régulation des comportements collectifs. Ces éléments montrent que les pratiques culturelles locales ne sont pas de simples expressions symboliques, mais des mécanismes de gouvernance qui influencent directement la légitimité des autorités et la durabilité des initiatives. Comme le souligne R. Legonou (2024, p. 33), les normes sociales et les représentations culturelles influencent fortement les modalités de participation et doivent être prises en compte pour construire une gouvernance inclusive et durable. Ce résultat rejoint également les travaux de J.-P. Olivier de Sardan (1995, p. 140) sur l'ancrage territorial des politiques de développement.

Enfin, les dynamiques socioéconomiques révèlent la pluriactivité comme stratégie dominante dans les économies rurales. Cette diversité des moyens de subsistance illustre la capacité d'adaptation des communautés, mais souligne également la nécessité d'une meilleure articulation avec les dispositifs institutionnels pour transformer cette résilience en véritable moteur de développement durable. Les travaux de E. Kamdem (dir., 2016, p.200) sur l'innovation entrepreneuriale en Afrique montrent que les dynamiques locales peuvent devenir des leviers de transformation économique et sociale lorsqu'elles sont soutenues par des politiques adaptées.

En définitive, l'expérience de Kalalé illustre les défis d'une gouvernance locale qui doit concilier institutions modernes et pratiques culturelles traditionnelles. La loi n° 2021-14 portant Code de l'administration territoriale offre un cadre juridique propice, mais sa mise en œuvre reste entravée par des pratiques opaques et des tensions sociales. Comme le rappelle J. Habermas (1992, p. 326), la légitimité démocratique et politique ne peut être assurée que par une articulation entre institutions formelles et reconnaissance sociale des acteurs, condition sine qua non pour une gouvernance locale efficace et durable. À Kalalé, cette articulation apparaît comme le défi central : renforcer la transparence et la redevabilité, promouvoir une participation citoyenne fondée sur la co-décision, valoriser les initiatives communautaires et dépasser les clivages ethniques pour construire une gouvernance inclusive et durable.

Toutefois, des perspectives de transformation existent ; L'intégration de technologies agricoles innovantes et durables apparaît comme un levier essentiel pour accroître la productivité tout en préservant les ressources naturelles. Par ailleurs, le développement de l'écotourisme, fondé sur la richesse culturelle et environnementale de la région, constitue une voie prometteuse. Enfin, les initiatives en matière d'énergie renouvelable, notamment les projets solaires, offrent des solutions concrètes pour pallier les déficits énergétiques et soutenir une transition vers un modèle de développement local durable.

CONCLUSION

L'analyse des pratiques de gouvernance locale dans la commune de Kalalé met en lumière un fossé entre le cadre juridique, garantissant la participation citoyenne, et sa concrétisation dans la gestion quotidienne des affaires locales. Bien que la Constitution béninoise et le code de l'administration territoriale définissent clairement des mécanismes participatifs, leur application reste largement symbolique. Les décisions importantes se prennent entre les

dirigeants, réduisant la véritable implication des citoyens à une communication unidirectionnelle et à des opérations purement informatives.

Les résultats montrent que, malgré une volonté manifeste de développement exprimée par les initiatives citoyennes (groupements communautaires, travaux collectifs et projets locaux dans des domaines comme l'agriculture durable et l'énergie renouvelable) l'absence de coordination et le soutien insuffisant de la part de l'administration communale freinent l'impact de ces actions. Les critiques, notamment celles émanant de certains conseillers et de la diversité des perceptions des citoyens, illustrent une méfiance grandissante envers une gouvernance jugée opaque et peu efficace, marquée par des problèmes de transparence, des détournements de fonds et une gestion centralisée des ressources.

Par ailleurs, les défis ne se limitent pas à la sphère institutionnelle. En effet, la commune doit également composer avec des enjeux socio-économiques et environnementaux importants, tels que la pression sur les ressources naturelles, les conséquences du changement climatique, et les tensions interethniques influençant l'intégration des différentes communautés. Néanmoins, le potentiel économique significatif de Kalalé notamment grâce à la production de coton, de soja, de noix d'anacarde, et à ses activités agro-sylvo-pastorales ainsi que l'engagement des jeunes et l'innovation technologique dans les énergies renouvelables, offrent des opportunités qui pourraient favoriser une véritable dynamique de développement durable.

En somme, la réussite d'un développement durable à Kalalé passe par la mise en place d'une gouvernance véritablement participative. Il est essentiel de repenser les modes de communication et d'intégrer de façon effective les citoyens et les initiatives locales dans le processus décisionnel. Seule une révision de ces mécanismes, visant à renforcer la transparence, la coordination et l'implication des communautés, permettra de transformer les défis actuels en leviers de progrès pour l'ensemble du territoire.

Enfin cette étude ouvre des perspectives de recherche invitant à explorer d'une part, des modèles internationaux de gouvernance participative ayant réussi à mobiliser efficacement la société civile et d'autre part, d'approfondir les stratégies de renforcement des capacités à la fois pour les citoyens et pour les autorités locales dans un contexte de transition démocratique.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Adjahossou, Victorin (2018). *Gestion communautaire des ressources naturelles au Bénin*. Cotonou : Presses Universitaires du Bénin. 198 p.
- ADJIBADE, Hervé Serge Judicaël Dawotadé Agossou (2025). *Gouvernance locale : Analyse des mécanismes de contrôle des collectivités territoriales béninoises*. International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics, 6(13), 282–297. <https://doi.org/10.5281/zenodo.17969339>
- Akaffou, Yao Saturnin Davy (2024). *Spécificités anthropologiques négro-africaines et développement durable : une nécessaire trajectoire coévolutive*. Abidjan : Institut des Sciences Anthropologiques de Développement (Université Félix Houphouët-Boigny). pp. 455-477
- Atlani-Duault, Laëtitia (2005). *Les ONG à l'heure de la « bonne gouvernance »*. Autre part, 35(3), <https://doi.org/10.3917/autr.035.0003>, pp. 3-17.
- Bayart, Jean-François (1994). *L'État en Afrique : La politique du ventre* (2e éd.). Paris : Fayard. 439 p.
- Brunel, Serge (2007). Conflit autour de la durabilité. *Sciences Humaines*, N°179(2), 8-8
- Bierschenk, Thomas, & Le Meur, Pierre-Yves (1997). *Enjeux et conflits autour de la décentralisation : Les cas du Bénin et du Niger*. Paris : Karthala. 368 p.
- Campbell, Bonnie (2005). *Bonne gouvernance, réformes institutionnelles et stratégies de réduction de la pauvreté : sur quel agenda de développement ?* Communication présentée au

Colloque Gouvernance pour le développement au 21^e siècle : Vue d'Afrique et d'Amérique latine.

Chabi Toko, Innocent (2016). *Gestion durable des ressources forestières au Bénin : Étude de la forêt classée des trois rivières*. Cotonou : Presses Universitaires du Bénin. 214 p.

Crozier, Michel, & Friedberg, Erhard (1977). *L'acteur et le système : Les contraintes de l'action collective*. Paris : Éditions du Seuil. 500 p.

De Bruijn, Mirjam (1999). *Pastoralism in West Africa: Dynamics of Herds, People and Natural Resources*. Leiden : African Studies Centre. 276 p.

Dovonou, F. E., Alassane, A., Adjahossou, V. N., Agbodo, B., Djibril, R., & Mama, D. (2018). *Impacts de l'assainissement autonome sur la qualité des eaux de puits dans la Commune de Sèmè-Podji (Sud-Bénin)*. International Journal of Biological and Chemical Sciences, 11(6), 3086–3099. <https://doi.org/10.4314/ijbcs.v11i6.42>

Dufour, Dany-Robert (2009). *La gouvernance comme nouvelle forme de contrôle social*. Connexions, 91(1), <http://www.cairn.info/revue-connexions-2009-1-page-41.htm>, pp. 41-54.

Habermas, Jürgen (1992). *Droit et démocratie : Entre faits et normes*. Paris : Gallimard. 672 p.

Houkpatin, Rodrigue (2015). *Développement durable et gouvernance locale au Bénin*. Cotonou : Presses Universitaires du Bénin. 276 p.

Kamdem, Emmanuel (dir.) (2016). *Innovation entrepreneuriale et développement durable en Afrique : défis et opportunités*. Paris : L'Harmattan. 485 p

Kikpa Bio, Rose (2017). *Les communautés locales et les Objectifs de développement durable au Bénin*. L'Interdisciplinaire (Laval). https://www.ihqeds.ulaval.ca/fileadmin/Fichiers/05-Publications/Interdisciplinaire/EDS_Journal_No12.pdf

Le Galès, Patrick (1995). *Du gouvernement des villes à la gouvernance urbaine*. Revue française de science politique, 45(1), 57-95.

Legonou, Rodrigue (2024). *Normes sociales et masculinités dominantes dans la commune de Kalalé*. Porto-Novo: Éditions Universitaires du Bénin. 254 p.

Meadows, Donella H., Meadows, Dennis L., Randers, Jorgen, & Behrens, William W. (1972). *The Limits to Growth*. New York : Universe Books. 205 p.

Ministère de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale (MDGL). (2019). *Rapport sur la mise en œuvre de la décentralisation au Bénin*. Cotonou : MDGL. 145 p.

Olivier de Sardan, Jean-Pierre (2021). *La revanche des contextes : socio-anthropologie de l'ingénierie sociale*. Paris : Karthala. 368 p.

Olivier de Sardan, Jean-Pierre (1995). *Anthropologie et développement : essai en socio-anthropologie du changement social*. Paris : Karthala. 185 p.

Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OECD). (2017). *Gender and Development in West Africa*. Paris: OECD Publishing. 312 p.

Ostrom, Elinor (1990). *Governing the Commons: The Evolution of Institutions for Collective Action*. Cambridge : Cambridge University Press. 280 p.

Tossou, C. Rigobert (2018). *Nécessité d'un recadrage des missions des acteurs du secteur semencier du riz au Bénin*. Annales des Sciences Agronomiques, vol. 22, n°2, pp.155-166

Yin, K. Robert (2018). *Case study research and applications: design and methods* (Sixth edition.). SAGE.